

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 106

présenté par

Mme Anthoine, Mme Corneloup, Mme Brenier, M. Ramadier, M. Sermier, M. Cattin,
Mme Ramassamy, Mme Dalloz et Mme Trastour-Isnart

ARTICLE 45

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.